



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 20 février 2019

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de

Conservatoire d'Espaces Naturels  
de Lorraine  
57 rue Robert SCHUMANN  
57400 SARREBOURG

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ  
antoine.schwartz@moselle.gouv.fr  
03 87 28 30 87

Objet : Dossier de déclaration concernant la suppression d'un étang et la restauration du ruisseau de Gailbach sur le ban communal de OBERGAILBACH.

P.J : Fiche de renseignement descriptive du IOTA

Madame la Directrice,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement ( Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante

➤ **Travaux de suppression d'un étang et la restauration du ruisseau de Gailbach sur la commune d'OBERGAILBACH.**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau **12 février 2019**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2019- 00089**
- **Dossier réalisé par : Conservatoire d'espaces naturel de Lorraine**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint « **le récépissé clôturant son instruction administrative** ».

Dès lors vous **pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de l'environnement.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de OBERGAILBACH où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

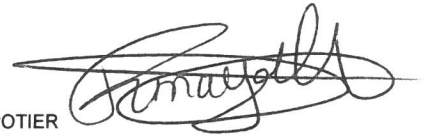
Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise à :  
- Mairie de Obergailbach  
- AFB M. Patrice MULLER

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

*Par interim, l'adjointe à la responsable d'unité*

VALERIE ANTOINE-POTIER



*EVA FUMAGALLI*